

République française

AUDE

TREZIERIS - COMMUNE

Séance du 19 septembre 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation: 11 septembre 2025

*dix-neuf septembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée s'est réunie sous la présidence de Jean-Christophe GAUVRIT*

Présents : Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET, Mireille SANDRES, Christophe BEER, Robert FAURE, David RICHOU, Florian BONNES, Cécile RAMOS

Représentés :

Excusés : Christelle SAMRAY

Absents :

Secrétaire de séance : Florian BONNES

Objet: REFECTION DE L'APPARTEMENT COMMUNAL - CHOIX D'UN PRESTATAIRE - DE_2025_012

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à une réfection globale du logement communal.

Monsieur le Maire indique que ces travaux nécessitent le respect de certaines normes et réglementations notamment sur les volets énergétiques et électriques, que plusieurs devis ont été sollicités auprès de 3 entités.

N'ayant eu qu'un seul retour, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déléguer toute la partie étude et faisabilité au CBIT de Mirepoix, dont les honoraires s'élèvent à 10,50 % de l'estimation des travaux. (soit 11 550 € HT pour un montant estimé de 110 000 € HT).

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour mener à bien cette décision

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT

